

La préséance était reconnue aux enfants de Thibaut et d'Ermesinde ; ensuite devaient venir les enfants d'Ermesinde et d'un autre époux — en troisième lieu seulement les enfants de Thibaut et d'une autre épouse. Ainsi les enfants d'Ermesinde avaient de toute façon le pas sur les autres.

A quel point Baudouin de Flandre et de Hainaut a-t-il la main dans l'affaire de Dinant ? — Thibaut par le même traité entre en possession de fiefs flamands et anglais, devenant ainsi le vassal du comte de Flandre et du roi d'Angleterre et adhérant désormais au parti guelfe. Cependant il est toujours l'arrière-vassal du roi de France. Il doit donc suivre celui-ci en même temps que le roi d'Angleterre ; suivre deux partis différents et opposés. Voilà une situation délicate, une politique dangereuse ; Thibaut risque de se brouiller avec le roi de France dont il devrait redouter pourtant la colère. C'est pourquoi la Flandre s'engage à ne pas conclure de paix particulière avec la France, empêchant ainsi que Thibaut ne soit livré sans défense à son puissant voisin de l'ouest.

Le traité de Dinant revêt une importance capitale pour Thibaut de Bar ainsi que pour notre pays. Avec le mari d'Ermesinde, nous sommes dans une très large mesure détachés de la France, de la Haute-Lotharingie (la Lorraine), des Staufen — il n'est plus question d'Othon de Bourgogne ; en revanche, les Flandres, les Pays-Bas (le Lothier), l'Angleterre, les Guelfes nous reçoivent dans leur orbite. Le Lothier nous arrache à la Haute-Lotharingie, à laquelle géographiquement parlant nous appartenions pourtant d'une façon beaucoup plus naturelle, dans nos pays mosellans qui avaient formé un jour la Belgique première, puis l'archevêché de Trèves ; nos premiers comtes avaient, en poursuivant leur politique d'expansion territoriale, occupé de préférence des points importants dans la Haute-Lotharingie. En somme, le Lothier l'emporte sur la Lorraine, les Ardennes (y compris notre Oesling, liégeois et colonais au point de vue ecclésiastique) l'emportent sur la vallée mosellane et tréviroise dont notre Gutland va désormais se détacher de plus en plus nettement. — Le Lothier à son tour, grâce surtout aux Flandres, va suivre la politique de l'Angleterre, contre la France.

Le traité de 1199 assura l'autonomie, voire l'indépendance du territoire luxembourgeois contre les prétentions et la politique de conquête des comtes de Hainaut. Il n'était rendu possible qu'à des conditions assez difficiles à remplir et pénibles. L'époux d'Ermesinde devait suivre à la fois le roi de France et l'empereur, donc le parti gibelin, et le Lothier, la Flandre, l'Angleterre, donc le parti guelfe, en même temps que consentir à jouer le rôle d'une simple figure sur l'échiquier des puissances, changeant de camp ou de position ; allié incertain, félon, traître — pour sauver l'héritage d'Ermesinde.

En définitive, le comté de Luxembourg doit ce traité, ainsi que les luttes qui le précédèrent, à la politique matrimoniale des comtes d'Ardenne, qui nous conduisit à Namur, et plus loin en Flandre, auprès